

17 février 2009

09.322

Question Pierre-André Steiner**Fonctionnement du service de l'emploi**

Suite à diverses informations recueillies ces dernières semaines, le chef du département de l'économie est prié de répondre aux questions suivantes:

- Est-il au courant des compétences relationnelles pour le moins déficientes de son chef de service?
- Comment juge-t-il le climat malsain qui règne dans ce service?
- Que pense-t-il des griefs adressés à plusieurs collaborateurs expérimentés dont la loyauté et le charisme n'ont jamais été pris en défaut?
- Comment se fait-il que plusieurs cadres et collaborateurs soient l'objet d'une procédure disciplinaire alors qu'ils ont donné entière satisfaction à leurs deux anciens chefs de service?
- Lors de la séance de demain matin (jeudi 19.2), ici même, le conseiller d'Etat va-t-il "aligner" tous les collaborateurs ou au contraire se résigner enfin à les écouter pour éviter que le climat ne se détériore encore davantage?

Cosignataires: F. Monnier, Y. Botteron, B. Cattin, T. Perrin, C. Hostettler, P. Castella, A. Obrist, D. Humbert-Droz, J.-L. Jordan, H.-B. Chantraine et P. Ummel.